



Huissier réclame somme argent

Par **remijacob**, le **01/06/2019 à 12:06**

Bonjour,
J'ai été condamné à des dommages-intérêts. Ils me sont réclamés par huissier de justice.
Questions.
A) la somme est de 2.000 €. J'aimerais savoir ce qui serait le mieux :
1 - payez intégralement la somme quitte à faire un crédit,
2 - payez par petite mensualité de 100 €
B) si je paye en mensualités de 100 € (plus simple pour moi) est-ce que l'huissier calcule ainsi :
 $100 \text{ €} \times 20 \text{ mois} = 2.000 \text{ €}$
ou est-il rajoutés des frais supplémentaires et de combien ?
Pas, SVP, de jugement, j'attends vos réponses.
Merci.

Par **nihilscio**, le **01/06/2019 à 12:25**

Bonjour,
L'huissier ou le créancier ne vous laisseront peut-être pas le choix. Payer par échéances n'est pas un droit.
En payant en plusieurs fois, vous augmentez la rémunération due à l'huissier.

Par **remijacob**, le **01/06/2019 à 12:27**

merci de votre réponse

Par **Tisuisse**, le **01/06/2019 à 13:01**

Bonjour,
En effet, au 2.000 € réclamés, l'huissier y ajoutera ses frais mensuels + les

intérêts légaux de retard.

Par **remijacob**, le **01/06/2019** à **14:17**

Mon problème, je n'ai pas cette somme.rnrnQu'est-ce qui serait rentable pour moi : trouver un arrangement à 100 € mensuel, versés à l'huissier ou payez un crédit à 100 € mensuel pour verser la somme intégrale à l'huissier ? Lequel me reviendrait moins cher ?